



MODALITÉS DE DEMANDE DE CONSULTATION

Pour traiter votre demande, nous avons besoin des documents suivants :

1. Un formulaire de consultation incluant :

- a. Les coordonnées du patient (nom complet, adresse, numéro de téléphone, RAMQ)
- b. Le type de traitement de neuromodulation recommandé pour le patient. Veuillez vous référer au tableau de la page 2 pour la population cible de chaque traitement et les contre-indications.
N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

2. Un résumé de dossier (pas de notes d'évolution) d'un maximum d'une page, incluant les renseignements suivants :

- a. Diagnostic(s) psychiatrique(s) et antécédents
- b. Nombre d'épisodes, âge au diagnostic
- c. Hospitalisations antérieures
- d. Traitements reçus (ECT, hôpital de jour, thérapies)
- e. Problèmes de santé physique

3. Tout examen ou évaluation pertinente (neuropsychologie, scans, etc.)

4. Un profil des essais pharmacologiques des dernières années. Un document fourni par le pharmacien est suffisant.

Une fois tous les documents reçus, le délai d'attente pour traiter votre demande est relativement court.

Une première évaluation sera complétée par une infirmière clinicienne.

Un second rendez-vous sera ensuite planifié avec un psychiatre du programme.

À la suite de l'évaluation, il sera décidé si le patient peut bénéficier d'un traitement de rTMS ou non. Dans le cas de la VNS ou de la DBS, le patient sera rencontré par un comité de sélection constitué de psychiatres, de la neurochirurgienne et des autres intervenants de l'équipe.

Veuillez noter que l'investigation et les traitements de neuromodulation nécessitent une implication importante de la part du patient, car de nombreux rendez-vous sont à prévoir.

TRAITEMENTS	rTMS	VNS	DBS
Fréquence des traitements et du suivi médical	Dépression/hallucinations : 2 à 3 traitements par jour, 3 à 5 fois par semaine. Maximum : 30 traitements. Prévoir des rendez-vous médicaux avant et après le traitement.	Avant l'implantation : Diverses évaluations (ex: évaluation infirmière, bilan sanguin, imageries, neuropsychologie, polysomnographie) Après l'implantation : Rendez-vous fréquents pendant les 6 premiers mois, puis minimalement aux 3 mois par la suite.	Voir VNS



CLINIQUE DE NEUROMODULATION PSYCHIATRIQUE DU CHUM

IMPORTANT

Même si le patient reçoit un traitement de neuromodulation, le suivi avec l'équipe traitante ne doit pas être interrompu. L'équipe traitante reste en tout temps responsable du patient pour les autres aspects de son suivi médical.

Le patient doit poursuivre son traitement pharmacologique durant les traitements de neuromodulation. Néanmoins, il est important de ne pas procéder à des ajustements de médication avant d'avoir consulté l'équipe de neuromodulation.

Si le patient consomme de la drogue, même de façon récréative, il est essentiel que la consommation soit diminuée, voire cessée, afin de maximiser l'efficacité du traitement.

	Stimulation magnétique transcrânienne (rTMS)	Stimulation du nerf vague (VNS)	Stimulation cérébrale profonde (DBS)
Population cible	<ul style="list-style-type: none">➤ Dépression réfractaire (en phase aiguë ou symptômes résiduels)➤ Hallucinations auditives	<ul style="list-style-type: none">➤ Dépression réfractaire (en phase chronique)➤ Dépression récurrente, unipolaire ou bipolaire avec échec des thérapies de maintien	<ul style="list-style-type: none">➤ Trouble obsessionnel compulsif réfractaire
Contre-indications	<ul style="list-style-type: none">➤ Épilepsie➤ Implants médicaux au niveau de la tête et du cou (en cas de doute, contactez-nous)➤ Consommation de drogue ou d'alcool	<ul style="list-style-type: none">➤ Comorbidités psychiatriques/médicales importantes (en cas de doute, contactez-nous)➤ Consommation de drogue ou d'alcool	<ul style="list-style-type: none">➤ Consommation de drogue ou d'alcool

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :

CLINIQUE DE NEUROMODULATION PSYCHIATRIQUE



CHUM - Hôpital Notre-Dame

1051, rue Sanguinet
Pavillon C - 11^e étage Montréal (Québec)
H2X 3E4

Téléphone : 514 890-8000, poste 26489
Télécopieur : 514 412-7401

Nathalie Desjardins

Infirmière clinicienne
514 890-8000, poste 26481
nathalie.desjardins.chum@ssss.gouv.qc.ca

Sylvie Tieu

Infirmière clinicienne
514 890-8000, poste 23747
hong.sylvie.tieu.chum@ssss.gouv.qc.ca